

## VILLE DE FLORENVILLE

### **AVIS** de RECRUTEMENT d'un ouvrier forestier contractuel de niveau D

#### Conditions de recrutement

- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Avoir une connaissance jugée suffisante de la langue française ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme ETSI ou CTSI
- Etre détenteur d'un passeport APE n'est pas une obligation
- Avoir satisfait à l'examen d'aptitude professionnelle consistant en un entretien sur la profession à exercer et sur une épreuve pratique composée de deux tests d'aptitude réalisés en forêt.

Candidatures : Les candidatures devront êtres introduites pour **le 10 août 2012 au plus tard**, par pli recommandé ou déposées contre accusé de réception au Secrétariat communal de Florenville.

Elles seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, d'un extrait d'acte de naissance, d'un certificat de nationalité, d'un extrait du casier judiciaire et d'une copie du passeport APE si détenteur de celui-ci.

(s) R. Struelens, la Secrétaire

(s) R. Lambert Le Bourgmestre